

MONTREAL

MARS

1911



XXVII^e

ANNÉE

No 3

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Prière à saint François

Traduite de l'Italien



saint François ! o cœur de flamme !
Toi dont la Croix transforma l'âme,
Héros d'amour angélicé,
O séraphin humanisé !

Du soleil dont ton œil est ivre,
Un seul rayon me ferait vivre !
Ton sang brûle de mille feux,
Réchauffe le mien, tu le peux !

Oh ! des ailes, que je m'envole !
Tombe donc, voile malévole
Qui m'aveugle et sille mes yeux !
Monde, va-t-en ! ouvrez-vous, cieux !

Sur cette route qui délivre,
Humble et pur et pauvre te suivre
Tous désirs en Marie inclus,
Tout amour connus à Jésus !

PROF. F. G.
(Il Terz' Ordine)

LE RECRUTEMENT



ailes des tertiaires. Faites **BEAUCOUP** de tertiaires. » C'est un mot d'ordre que donnait Léon XIII aux Frères Mineurs le 24 octobre 1897. Peu de temps auparavant, au ministre provincial de Hollande à qui il avait accordé audience, il avait adressé ces paroles solennelles : « Je veux que le

Tiers-Ordre se répande partout ; qu'il s'augmente le nombre des tertiaires franciscains... » et ouvrant les bras, le grand Pape ajoutait : « J'ai besoin d'un million de tertiaires, — de deux millions... il faudrait que tout le monde fût tertiaire ; mais c'est par dessus tout l'esprit de Saint François que je veux voir se répandre. »

Depuis, dans ses lettres du 25 avril 1909 au sujet du VII^e centenaire de l'Ordre, Sa Sainteté Pie X écrivait avec non moins de force et d'instance : « Nous demandons à Dieu par l'intercession du saint Patriarche d'Assise, que ces solennités aient pour résultat d'accroître le nombre des Tertiaires. »

Et il ajoutait : « Saisissant cette excellente occasion, nous vous répétons avec plus d'insistance encore cette parole de notre Prédecesseur : Tous, tant que vous êtes qui avez à cœur la gloire de François et le salut des âmes, nous vous exhortons instamment d'avoir un zèle ardent pour que le grand nombre s'enrôle dans le Tiers Ordre et pour que ceux qui y sont inscrits se montrent vrais disciples d'un tel maître. »

Ainsi les désirs du Pape sont connus. Il faut répandre le Tiers-Ordre. Il faut recruter partout des tertiaires. Cette question du recrutement, aussi bien, est une de celles qui ont été le plus discutées soit au Congrès de Paray-le-Monial de 1908, soit aux Congrès régionaux ou Chapitres qui ont été tenus depuis un peu partout en France, soit dans les Congrès de Directeurs, de Visiteurs, de Tertiaires réunis hors de France, en Angleterre, en Autriche, en Espagne et surtout en Italie.

Ce n'est point étonnant. La question est vitale. Une fraternité qui ne se recrute pas est une fraternité stagnante ou morte ; si les admissions ne compensent pas, et largement, les pertes que la mort,

la vieillesse, la maladie, les déplacements lui font subir : si elles ne lui apportent pas un renouveau d'activité, une sève jeune, des dévouements que l'existence n'a point encore lassés, la fraternité tombera de l'apathie dans la décadence et la ruine.

Mais comment se recruter ? Quels sont les apôtres du Tiers-Ordre ? Auprès de qui doit s'exercer leur zèle ? autant de points d'interrogation qui greffent sur une thèse bien établie en théorie, les mille difficultés de la réduction en pratique efficace.

Aidés par les recherches des assemblées ci-dessus mentionnées, où les congressistes ont mis en commun leurs désirs, leurs suggestions, et quelquefois leurs expériences diversement heureuses, essayons de donner à ces questions une réponse satisfaisante.

§ I. QUELS SONT LES APOTRES DU TIERS-ORDRE.

Disons-le tout de suite, au risque d'étonner : ce sont les Tertiaires eux-mêmes qui doivent propager le Tiers-Ordre, en parler, le faire connaître, aimer et embrasser.

Sans aucun doute, les Franciscains sont par vocation les apôtres de cette institution de leur séraphique Père ; les prêtres chargés de la direction d'une fraternité ont aussi le devoir de pourvoir à son recrutement et à sa vitalité.

Mais combien plus facile, plus efficace et plus fructueux sera l'apostolat individuel !

Faire connaître le Tiers-Ordre du haut de la chaire, en exposer les avantages, les mérites, les fruits, les indulgences, est sans nul doute un moyen très authentique, très conforme à l'esprit et à la pratique de l'Église. Ce moyen a souvent merveilleusement réussi et provoqué des adhésions en masse, l'inscription dans le Tiers-Ordre de paroisses entières. Il demeure indiqué dans certains cas ; mais précisément son côté extraordinaire de pêche miraculeuse, de coup de filet providentiel laisse deviner que ce n'est pas le moyen normal de recrutement. Au surplus, nous le verrons plus loin, il faut souvent décompter par la suite. La récolte n'est pas toute de pur froment ; on y trouve bien des épis vides, et la qualité n'est pas toujours en raison de la quantité dans ces admissions en masse.

L'apostolat individuel est plus sûr dans ses résultats ; il n'est pas moins fécond, s'il est bien exercé.

Une remarque générale nous le fera admettre. Un retour sur nous-même nous édifiera. Lequel a plus de prise et d'influence sur nous, d'un sermon même très pratique, très adapté à notre sens, très chaleureux mais forcément général, un peu dans le vague, et d'ailleurs adressé à une foule très diverse ; ou du bon conseil intime, personnel, directement appliqué à notre âme, que nous recevons d'un ami ou de notre confesseur ?

C'est, n'est-il pas vrai, la parole amie, discrète, particulière.

Les autres sont comme nous, et souvent l'influence d'un ami, d'un collègue, d'un compagnon de travail les décidera, quand les appels, les objurgations d'un prédicateur les avaient à peine ébranlés. Que de fois, dans une mission, dans une retraite, la simple demande d'un intime a obtenu une confession et peut-être une conversion que les sermons les plus pressants n'auraient pu arracher !

Pourquoi ne ferions-nous pas profiter ce Tiers-Ordre, que nous aimons, de l'efficacité de nos démarches personnelles ?

En second lieu, inspirons-nous d'un exemple évangélique. Jean-Baptiste désigne Jésus à ses propres disciples ; deux de ceux-ci suivent l'Agneau de Dieu : c'étaient Jean et André. André rencontre son frère Simon, qui fut appelé Pierre et il l'amena à Jésus. Le lendemain Jésus appelle Philippe, ami de Pierre et d'André. A son tour Philippe entraîne son ami Nathanaël, Jean, frère de Jacques, Simon et Jude leurs cousins. La bonne nouvelle se transmet dans le cercle restreint de l'apostolat individuel avant de se répandre sur le monde ; c'est normal. Entre voisins, entre amis, entre compagnons de bureau, de magasin, d'atelier, on a mille pensées communes, mille liens de sympathie qui facilitent l'échange des convictions et dont saura profiter un tertiaire qui aime son Ordre et le salut du prochain.

S'il faut en croire une parole autorisée, (1) c'est ainsi qu'il en fut à l'origine : les premiers apôtres du Tiers-Ordre furent les tertiaires.

« En fait, comme dans la pensée de son fondateur, le Tiers-Ordre formait un Ordre complet et autonome, indépendant du Premier, et directement gouverné par l'Eglise. On dirait même à prendre à la

(1) Congrès Régional de Paray-le-Monial, 1909.

rigueur les instructions de Saint Bonaventure, (1) que les Frères Mineurs se tenaient prudemment à l'écart, soit pour ne pas se compromettre dans la lutte avec les passions du temps, soit parce que leur nombre aurait été insuffisant pour cette direction. Quoi qu'il en soit, ils laissaient aux tertiaires le soin de recruter des tertiaires, de les organiser, de les fédérer. Et les tertiaires firent si bien que vingt ans après la mort du Fondateur, l'Italie portait la bure et la corde franciscaine. Cet état de choses dura à peu près cinquante ans, jusque vers la fin du XIII^e siècle, où le Pape Nicolas IV donna aux Frères Mineurs la charge de diriger et visiter le Troisième Ordre, pour le soustraire à la propagande révolutionnaire des *Fratricelli*. »

Le visiteur qui passe trois jours dans une paroisse, le directeur lui-même, si la paroisse est un peu populeuse, ne peuvent point connaître les individus isolés, susceptibles de faire de bons tertiaires. Au contraire les tertiaires les connaissent ; ils les remarquent à l'église, au travail, dans leur logis ; ils peuvent à loisir distinguer au milieu du grand nombre ceux qui sont dignes par leur ferveur, leur zèle, leur dévouement de faire honneur à la fraternité, ou du moins de profiter des rôces du Tiers-Ordre.

C'est la pratique des fraternités actives. Citons Paris, Roubaix, Marseille.

Est-ce à dire cependant que le recrutement doive être uniquement abandonné à l'initiative privée ? Non. Il doit rester collectif, c'est-à-dire l'œuvre de la Fraternité ; il doit être organisé et contrôlé par l'autorité compétente.

Nous verrons plus loin, dans l'étude des moyens de recrutement, comment, à Roubaix, par exemple, on a compris à ce point de vue le rôle des discrets et zéloteurs de quartier.

En attendant concluons par la résolution pratique prise à Paray-le Monial : Que chaque tertiaire s'efforce de gagner par sa relations, durant cette année nouvelle, une âme de bonne volonté au Tiers Ordre.

V.-M.

(A suivre)

(1) *Opera omnia*. Edition de Quarrachi. Tome VIII, p. 369.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

QU'IL NOUS EST NÉCESSAIRE D'IMITER LE CHRIST

*D*e même qu'il a fallu que le Christ souffrit et qu'ainsi il entrât dans sa gloire (S. Luc. XXIV. 26,) de même il te faut souffrir si tu veux vraiment suivre ton chef.

Que la leçon à laquelle constamment tu t'appliques soit de faire pleine abnégation de toi-même et d'apprendre à supporter beaucoup de maux pour le Christ.

Toute peine de sa nature est odieuse, mais une âme fervente la reçoit avec action de grâces, parce qu'elle satisfait pour le péché et augmente le mérite.

Il s'attédie bien vite, l'esprit le plus ardent, s'il n'est point soutenu dans sa ferveur par l'épreuve.

S'il était en notre puissance de jouir toujours, jamais nous ne penserions à faire pénitence.

Et souvent nous nous attarderions à cette jouissance avant même d'avoir pu juger sérieusement si nous en avons le droit et si elle nous est profitable.

D'où un homme vertueux, pour avancé qu'il puisse se croire, n'estime jamais avoir atteint le but ;

Car s'il cessait un instant de veiller sur ses sens et de réfréner ses passions, il ne tarderait certainement pas à voir se révolter un intime ennemi auquel il ne songeait pas.

Tiens-toi donc de cœur sous ta croix ; dans les contrariétés recours aux plaies du Crucifié ; et dans la prospérité pense à la tentation qui ne peut tarder à revenir.

2. N'est-ce pas merveille que les hommes courent au plaisir avec une si joyeuse ardeur et qu'il faille les traîner par si grand effort vers les choses indispensables à leur salut éternel !

C'est bien en cela qu'éclate le désordre de nos affections !

Et la perversion de notre jugement paraît en ceci :

Nous sentons profondément la gravité des plus minimes injustices lorsqu'elles nous sont faites ; et les torts que nous infligeons aux autres, nous les jugeons toujours légers.

Si nous subissons le moindre mal, nous voulons en rendre le centuple.

Nous nous fatiguons rapidement de bien faire, si nous n'y trouvons point la consolation sensible.

Les plus minuscules occasions provoquent en nous de violentes tempêtes.

Hélas ! nous ne sommes point morts avec le Christ, et plus que la droite fin de nos œuvres, nous recherchons en elles une vaine complaisance.

Nous n'avons point en vue le Créateur de toutes choses qui de toute chose dispose simplement ;

Nous ne voulons pas le suivre ni même l'entendre, parce qu'il ne veut opérer notre bien que par la croix ; et le repos qu'il nous prépare n'est point de notre goût parce qu'il nous y mène par la souffrance. Aussi ne serons-nous jamais libres, et dégagés de nos sentiments dépravés.

Oh ! qu'ils sont rares les vrais imitateurs du Christ ! Et que petit est le nombre de ceux qui portent à sa Passion une attention sincère !

Nous sommes tous fervents, comme de véritables amants de Dieu, tant que tout va bien.

Mais qu'une épreuve arrive, qu'une tentation s'élève, que le pro-

chain nous moleste, nous nous retrouvons aussitôt dans notre tiédeur ;

Nous ne sommes point prêts pour la lutte. O chétifs soldats du Christ !

3. Notre Maître n'a pas voulu qu'aucun sensible repos soulageât sa course ; il a voulu au contraire manquer de toutes les consolations qui rendent la vie supportable aux hommes ;

Afin de nous élever des sens à l'esprit, des choses terrestres aux divines, des inquiètes distractions mondaines à la pleine quiétude de la céleste joie.

Quoi que tu recherches, dans le monde, parmi les hommes, ou en toi-même, tu ne saurais trouver de paix durable que par la croix ;

Tout le reste, avec le temps, dégoûte ; et ce qui ne t'abandonnera pas, toi-même le laisseras sans rémission.

Pauvres insensés ! tout entiers aux soins du corps ! Et la sentence que vous vous attirez par là du juste Juge, vous n'en avez cure !

Pauvres insensés ! Vous prétendez à savoir toutes choses, et la seule chose qu'il vous importe de savoir, vous négligez de l'apprendre.

Pauvres insensés ! Qui consommez tant de temps dans la familiarité des hommes, et qui ne trouverez plus ensuite le temps de la familiarité de Dieu !

Un soin seulement vous réclame : rechercher Jésus et la voie qu'il a suivie.

Une science seulement est nécessaire : connaître Jésus et la vie qu'il a proposée à notre imitation.

Une amitié seulement nous arrachera à l'éternelle confusion : celle de Jésus, parce qu'elle sauvegarde la pureté de notre conscience.



« Depuis le XIII^e siècle, il ne s'est pas fait une réforme, il n'a pas été créé une institution populaire dont on n'ait emprunté l'idée à Saint François.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

(Suite)

IL PASSE EN FRANCE. — MORT DE SON PÈRE. —
MAITRE DES NOVICES.

A l'automne de 1707, le Père Denis fit en France un nouveau voyage pour les affaires de la Mission. (1) De ce voyage, pas plus que de celui de 1700, nous ne savons rien.

C'est pendant l'absence du Père Joseph que mourut à Québec, au printemps de 1708, Mgr de Laval, dont la disparition laissait l'Eglise canadienne doublement en deuil, son évêque, Mgr de Saint-Vallier, étant prisonnier en Angleterre. Les communautés de la ville voulurent toutes vénérer sous leur toit la dépouille du défunt, et l'on accéda à leur désir. Les Récollets eurent ainsi l'honneur de recevoir dans leur église les restes mortels du grand évêque qui, trente-huit ans auparavant, bénissait leur arrivée dans son diocèse et leur souhaitait, dans une lettre pleine de bienveillance, de croître et de se multiplier pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

C'eût été une consolation pour le Père Joseph d'unir ses prières à celles de ses frères autour de la dépouille de Mgr de Laval. Elle

(1) Actes du Frère Didace.

lui fut refusée. Refusée également, semble-t-il, celle plus grande d'assister aux derniers moments de son père, Pierre Denis. Celui-ci s'éteignit en effet quelques jours après Mgr de Laval, le 6 juin 1708, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il s'était retiré depuis environ un an. Après la mort de sa femme, Catherine Leneuf, les Récollets avaient pris chez eux le pauvre aveugle ; il y était encore en septembre 1706 ; nous ignorons quelles circonstances le conduisirent à l'Hôtel-Dieu.

Le clergé porta à l'église paroissiale le corps du défunt, et de là à l'église des Récollets où, selon sa volonté, eut lieu la sépulture. Le clergé y chanta le *Libera*, puis le curé de la ville, M. Docquet, remit le corps entre les mains du Père Gélase, commissaire provincial. (1) Pierre Denis avait 78 ans. Près d'un an avant sa mort, le 26 juillet 1707, il avait fait son testament. La carrière de Pierre Denis, féconde en entreprises de commerce, ne l'avait pas enrichi ; il mourait pauvre, très pauvre ; son testament en fait foi. Il témoigne encore de l'esprit chrétien de Pierre Denis, et l'on ne peut lire ce document sans émotion. Nous le reproduisons presque en entier pour l'édification de nos lecteurs.

« Pardevant le not^e gardenotes du Roy en la ville et Prévoté de Québec en la Nouvelle France sous^o fut présent Pierre Denis, Ecuier S^r de la Ronde résident présentement en l'Hôtel-Dieu de cette ville où Il s'est retiré pour le reste de ses jours à cause de son grand âge et de la privation de sa veüe : mais au surplus sain d'esprit, mémoire et entendement ainsy quil est apparu aud. not^e et témoins cy après nommés, par toutes ses actions et paroles naïant aucune autre maladie que son grand âge & débilité seulem^t. Lequel sieur Denis a Dit que Luy et deff^e dame Cath^o Le neuf sa femme aiant toujours eu conïentem^t une dévotion particulière envers le grand S^r François, dans le tiers-ordre duquel ils ont aussi été associez Il aur t fait inhumer et enterrer sa dite femme co^e elle l'avait souhaité dans la cave de Léglise des R^{es} P. Récollets de cette ville, dans l'intention dy être aussi inhumé, après qu'il sera décédé, à côté de la fosse où son corps repose ; a Leffet de quoy et par forme de Testament et ord^o de sa dernière volonté Il a dicté de mot à mot ce quy ensuit : Sçavoir est quil déclare veut et entend quaprès son trépas son corps soit inhumé et enterré en la cave de Léglise des R^{es} Pères

(1) Registres paroissiaux de Notre-Dame de Québec. Acte de sépulture.

Récollets de cette ville a côté de la fosse ou repose le Corps de sa dite deff^e femme : et recommande expressément à Dame Marie Angélique Denis sa fille veuve de feu Mon^r M^r Charles Aubert de la Chesnaye vivt E^r Con^{sr} du Roy au Con^s Supérieur de ce pais de prendre le soin de faire accomplir sa dite ord^{re} & der^{re} volonté : Recommandant des aprésent son âme à Dieu le Père et Fils et le S^t Esprit quil supplie en toute humilité de l'admettre alors au nombre des bienheureux en son S^t paradis : implorant et invoquant les Prières et Intercessions de la très S^{te} Vierge Mère de notre Rédempteur J. C. son ange gardien, Saint Pierre son Patron et de tous les S^{ts} anges et autres saints du paradis, pour luy obtenir cette grâce et miséricorde de la divine bonté. Ce fait a déclaré le dit sieur Denis quil doit à la Dame veuve de la Nouguière sa fille aînée la somme de deux cents livres qui luy a été prêtée par feu Mr de la Nouguière son mary ; pour le paiement de laq^{lle} somme il a toujours promis à la dite Dame sa fille de luy bailier et livrer l'écuelle à couvercle d'argent dont il se sert encore actuellement au dit Hôtel-Dieu, laq^{lle} la dite dame veuve de la Nouguière sa fille a bien voulu laisser pour son service sa vie durant : pourquoy Il veut et entend que la dite écuelle soit baillée & délivrée & remise à la dite dame veuve de la Nouguière comme chose à elle appartenant pour paiement de la dite somme de deux cents livres quil luy est eüe comme dit est. . . Fait et passé au dit Hôtel-Dieu en la sale des hommes malades au dit midy Le vingt sixi^e juillet mil sept cent sept : présence de S^r Jean Begot Bourgeois de cette ville de Québec demeurant rue Saint Louis & de Pierre Goubault Soldat convalescent au dit Hôtel-Dieu, témoins qui ont signé avec nous notaire & le dit Sieur Denis dit quil ne peut plus signer depuis la perte de sa veüe. » (1)

A son retour de France, le Père Joseph occupa quelque temps la charge de maître des novices au couvent de Québec. (2) Il ne remplit pas longtemps ces fonctions, car en 1709 il est rendu aux Trois-Rivières, où il présidera jusqu'en 1717, en qualité de gardien des Récollets de cette ville et de curé de la paroisse, aux destinées de son Ordre dans la cité de La Violette. FR. HUGOLIN, O. F. M.

(A suivre)

(1) Génaple, notaire. Arch. judiciaires de Québec.

(2) Actes du Frère Didace.



Le mois de Saint Joseph



DANS un hôpital, tous les soirs du mois de mars, les pauvres et les malades suffisamment valides pour se rendre à la chapelle s'unissaient aux Religieuses et aux fidèles du voisinage pour honorer saint Joseph. On ne tarda pas à remarquer que, chaque année, cette piété envers le saint patriarche recevait sa récompense d'une manière sensible et évidente par quelque grande faveur temporelle ou spirituelle.

Qu'il nous soit permis de citer deux de ces faits, dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Un jeune homme de vingt ans était soigné dans une des salles de l'établissement pour une très grave blessure : il avait reçu dans un pied toute la charge d'un coup de fusil. Malgré les soins attentifs de deux médecins éclairés et le dévouement des Sœurs, la gangrène s'était déclarée ; une amputation devenait inévitable ; les médecins prévinrent un jour le blessé qu'ils la feraient le lendemain.

A l'heure dite, les préparatifs se font ; les troussees se vident, les terribles instruments de chirurgie sont étalés et mis en ordre. Les docteurs approchent ; ils découvrent la plaie. O surprise ! Les chairs retirées depuis plusieurs jours étaient remontées ; la plaie n'offrait plus aucun vestige de corruption, le sang était vif ! Les médecins n'en croient pas leurs yeux. Ils veulent y regarder de près ; ils tournent le pied en tous sens, et après l'avoir bien examiné, ils déclarent qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'opération, affir-

nant d'ailleurs qu'ils n'avaient jamais vu un changement si subit et que cette amélioration si rapide dans l'état du malade n'était pas selon les lois de la nature.

— Qu'avez-vous fait à votre pied depuis hier ? disent-ils au patient, rassuré et joyeux.

— Je n'ai rien fait à mon pied et personne n'y a rien fait non plus ; vous l'avez trouvé avec les bandes de votre dernier pansement. Mais j'avais hier un grand chagrin, quand vous m'avez dit que vous me couperiez le pied aujourd'hui. Je me voyais estropié et dans l'impossibilité de gagner ma vie le reste de mes jours. Le soir venu, j'entends sonner la cloche de la chapelle. Je demande ce qu'on va faire. On me répond qu'on sonne le mois de saint Joseph. La confiance me vient au cœur, et je prie saint Joseph de me laisser mon pied. Vous voulez savoir ce que j'ai fait ? Le voilà !

Quelques jours à peine écoulés que le pied était complètement guéri. Saint Joseph avait payé sa dette de l'année par une faveur de l'ordre temporel : l'année suivante, il obtint une grâce spirituelle de premier ordre dans la même maison.

* *

Un soir du mois de mars, une des Religieuses prévient l'aumônier, qui rentrait assez tard de voyage, que l'on avait amené depuis quelques heures un malade en danger grave.

C'était un homme usé par tous les genres de débauche.

Il repoussa l'idée des secours religieux avec toute la brutalité que pouvait lui permettre son état d'épuisement.

Le cœur du prêtre se prend pourtant à espérer, quand il peut dire aux fidèles réunis pour le mois de saint Joseph :

« Mes frères, je recommande à vos prières un malade à toute extrémité, qui refuse absolument les secours de la religion. Mettons saint Joseph de notre côté, et sauvons ce malheureux. »

Cependant, la vie du malheureux se prolongeait par miracle. Que ne fait pas la clémence divine pour arracher des âmes à Satan ! Les visites au malade et les supplications à saint Joseph se multiplièrent sans résultat pendant cinq jours.

Le dimanche, l'aumônier est obligé de s'absenter ; il revient le plus promptement possible. A son retour, la sœur, joyeuse et empressée, lui crie :

— Il est confessé et administré !

C'était à ne pas y croire ; et l'aumônier de demander :

— Mais qu'est-il donc arrivé ? Qui l'a confessé et administré ?

— Lui-même, recouvrant la parole, reprend la sœur, a dit : « Où est le prêtre ? Je veux me confesser. »

On a couru à l'église paroissiale pendant la grand'messe. M. le Vicaire est venu.

— L'a-t-il fait communier ?

— Non, le malade n'en avait pas la force.

L'aumônier se rend au lit du mourant. Quel changement ! Ce visage, jusque-là sombre et dur, respirait la douceur des enfants de Dieu ; ces yeux, où se reflétait la haine du bien et qui affectaient de se détourner du prêtre, le fixaient avec affection et confiance en reconnaissant en lui un sauveur et un père.

Un instant après, le moribond recevait le corps de Notre-Seigneur, et le prêtre n'avait pas rentré le Saint-Sacrement dans le tabernacle que tout était consommé : un juste de plus quittait la terre pour le ciel.

Pendant six jours de craintes et d'angoisses, des prières ferventes étaient montées vers le trône de saint Joseph. Personne ne s'y trompa ; tous ceux qui l'avaient prié se plaisaient à dire en apprenant l'heureuse nouvelle :

« C'est la grâce accordée, cette année, à notre mois de saint Joseph. »



L'ALMANACH DE SAINT FRANCOIS

Pour satisfaire un grand nombre de personnes qui n'avaient pu se procurer L'ALMANACH par suite de la rapidité de sa vente, nous en avons redemandé quelques centaines. Il nous reste de cette commande un certain nombre d'exemplaires qui sont en vente à la Maison Sainte-Elisabeth.



NOUVELLES DE ROME

Santo Bambino. — Le dimanche après l'Épiphanie fut célébrée à l'église de l'Aracœli, avec la solennité accoutumée, la clôture des fêtes de l'Enfant Jésus. A la procession notre R^me Père Général porta lui-même la célèbre statue du *Santo Bambino* ; le chant fut exécuté par les étudiants du collège Saint Antoine. Une cérémonie semblable eut lieu, huit jours plus tard, dans l'église de notre collège, où notre belle crèche n'avait cessé d'attirer beaucoup de fidèles et de curieux.

Saint-Sébastien. — Le 20 janvier dernier, en la fête de saint Sébastien, une foule nombreuse s'est portée à la basilique et à la catacombe de cet illustre martyr romain, sur la voie appienne. Mgr Pifferi, O. F. M., archevêque de la Plata, en Bolivie, y célébra une messe pontificale, à laquelle assista un autre évêque franciscain, Mgr Marconi, de Pulati. Dans l'après-midi, notre Père Colagrossi fit une conférence sur les catacombes et spécialement sur les fouilles qu'il a pratiquées aux environs de l'ancienne basilique de Saint-Sébastien.

Nomination. — Mgr Pifferi, que nous venons de mentionner vient tout récemment d'être élevé par Sa Sainteté Pie X à la dignité d'assistant au trône pontifical.

Mort d'un cardinal. — Le 4 janvier est décédé, après une longue maladie, son Eminence le cardinal Segna. Naguère il eut encore la consolation de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Pendant longtemps cet éminent prince de l'Église occupa les postes d'archiviste pontifical et de préfet de

la S. Congrégation de l'Index. Par ordre du Saint Père, Son Eminence le cardinal Della Volpe lui succède dans ces deux charges.

Rme Père Général. — Dans les derniers jours de janvier notre R^{me} Père Général Denis Schuler est tombé sérieusement malade. A cette occasion sa Paternité a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Dieu merci, le R^{me} Père s'est promptement remis de sa malaucie.

ROMANUS



Saint François d'Assise et Saint Vincent de Paul

Il y a dans le christianisme une telle fécondité de miséricorde sociale que, jusqu'à présent, les novateurs les plus décidés à se montrer audacieux n'ont pu qu'inventer avec beaucoup de peine ce qu'il avait enseigné et pratiqué depuis longtemps.

Mais aucun de ces novateurs n'a tenté d'imiter, même de loin, les deux hommes suscités par le soufflé fraternel du christianisme, qui, malgré les siècles écoulés entre eux, se complètent si admirablement : François d'Assise et Vincent de Paul.

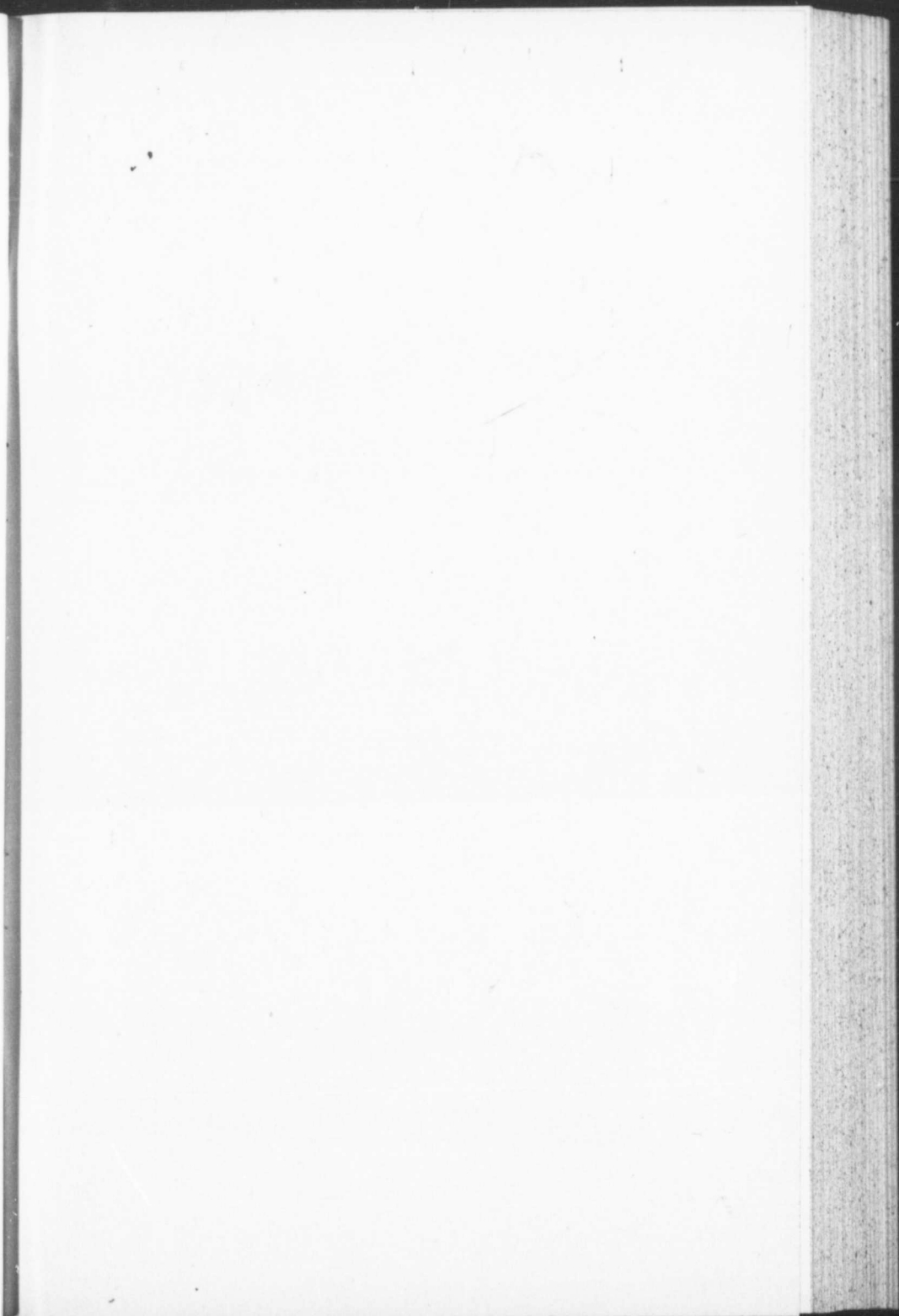
François a surtout été touché de la souffrance morale du pauvre : l'humiliation ; et, pour le consoler, sachant bien qu'il est impossible de détruire l'inégalité, il a épousé la pauvreté et, avec elle, il a vécu en mendiant.

Vincent a surtout été ému de la souffrance physique du pauvre : le dénûment, et, ne sachant comment lui donner une part des biens de la terre, il s'est fait le prédicateur de la compassion et a procuré aux pauvres des servantes gratuites : les sœurs de Charité.

Hommes du peuple, chaque fois que l'on parlera de porter la main sur la religion de l'Évangile, rappelez-vous que vous lui devez François d'Assise et Vincent de Paul, les deux amis les plus désintéressés et les plus tendres que vous ayez eus sur la terre.

Et vous, Chefs des États, quand vous serez tentés de détruire la foi au cœur des malheureux, dites-vous bien que ceux auxquels vous aurez enlevé le ciel de la vie future, tôt ou tard vous en demanderont un compte dans la présente, et Dieu fasse que ce ne soit pas, par la force et par le fer.

JULES SIMON





BOUGUERRAU

L'ANNONCIATION



L'Annonciation

*Comment cela se fera-t-il ?
Saint Luc, ch. I, V. 34.*



Le « *Comment* » de Marie est le mot de la Foi.
Sa pensée est précise et n'implique aucun doute.
— Comment dois-je obéir au désir de mon Roi
Qui me sait bien à Lui, qui me possède toute ?

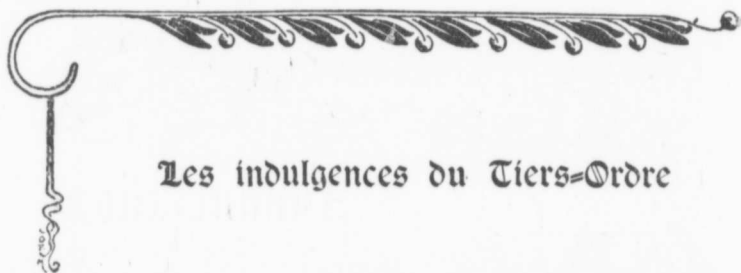
Ange ! je dis « *Comment* » ; je ne dis pas « *pourquoi ?* »
Et mon cœur n'est troublé que d'ignorer sa route ;
Car le divin vouloir est son unique loi :
Qu'il parle ! sa servante, attentive, l'écoute.

Dois-je aller au désert, vers la mer, ou le Nil ?
Quitter le chaste époux à qui je suis si chère ?
Qu'attend mon Dieu ? je suis à lui seul tout entière ?

Mais je ne connais pas encore ce mystère :
Je suis Vierge à jamais et je deviendrais mère ?
Gabriel ! comment cela se fera-t-il ? . . .

G. VUILLIER.





Les indulgences du Tiers-Ordre

PLUSIEURS de nos lecteurs demandent la liste exacte et authentique des indulgences nouvelles données aux tertiaires en vertu de la communication accordée par le Souverain Pontife à l'occasion du septième centenaire de l'Ordre des Frères Mineurs ; bien des fois déjà cette demande nous a été adressée et toujours nous avons répondu qu'il ne nous appartient pas de dresser et de publier ce catalogue qui n'aura de valeur et d'authenticité qu'autant qu'il aura été donné et approuvé par la Sacrée Congrégation chargée de l'approbation et publication des indulgences. Nous savons que cette Sacrée Congrégation a été saisie de la question et nous n'avons qu'à attendre patiemment la publication de ce catalogue tant désiré. En attendant, contentons-nous encore du calendrier de la *Revue* qui indique chaque mois les indulgences que l'on peut sûrement gagner et efforçons-nous de gagner ces indulgences dans toute leur plénitude en y apportant les dispositions voulues. Toutefois pour calmer les plus impatients, nous donnons dans ce présent numéro la liste complète des absolutions générales qui, *d'après une liste approuvée*, nous paraissent sûres et indiscutables.

Les initiales : T.-O. indiquent les absolutions propres au Tiers-Ordre ; on peut les recevoir dès la veille, toute la journée et après l'absolution sacramentelle ; puis le jour de la fête en public et au confessionnal après l'absolution ; ou un jour de précepte dans l'octave quand la fête tombe en semaine ; ou encore, pour les malades et les convalescents, n'importe quel jour de l'octave. C. indique que l'absolution générale est obtenue en communication avec le 1^{er} Ordre. On peut la recevoir tant en *public* qu'en *particulier* ; la *veille* à partir des premières vêpres et le *jour* de la fête, ou, pour ceux qui en auraient été empêchés, un des jours de l'octave (C. du 14 décembre 1904). Tout confesseur peut donner l'absolution générale en particulier, immédiatement après l'absolution sacramentelle.

Voici la formule de l'absolution générale à employer au confessionna :

Auctoritate a Summis Pontificibus mihi concessa plenariam omnium peccatorum tuorum indulgentiam Tibi impertior. In nomine Patris et † Filii et Spiritus sancti. Amen.

En public on emploie la grande formule et pour les instituts du Tiers Ordre Régulier, la formule *Ne reminiscaris*, comme pour le I^{er} et le II^e Ordre (*Décret du 11 novembre 1903*).

N. B. — Les quatre absolutions qui ne sont pas fixées peuvent être reçues dans le courant de l'année, tant en public qu'en particulier, par les Tertiaires aux jours désignés par les Directeurs ou les Tertiaires eux-mêmes.

LISTE DES ABSOLUTIONS GÉNÉRALES AUXQUELLES ONT DROIT TOUS LES ENFANTS DE SAINT FRANÇOIS DEPUIS LES DERNIÈRES CONCESIONS DU SAINT-SIÈGE (5 17 MAI 1909).

1^{er} janvier, Circoncision. C. — 6 janvier, Épiphanie. C. — 2 février, Purification. C. — 19 mars, Saint Joseph. T.-O. — 25 mars, Annonciation. C. — 29 juin, Saint Pierre et saint Paul. C. — 2 juillet, Visitation. C. — 2 août, Sainte Claire. C. — 15 août, Assomption. C. — 25 août, Saint Louis, roi. T.-O. — 8 septembre, Nativité de la Sainte Vierge. C. — 17 septembre, Stigmates de N. P. Saint François. T.-O. — 4 octobre, N. P. Saint François. C. — 1^{er} novembre, Toussaint. C. — 19 novembre, Sainte Élisabeth de Hongrie. T.-O. — 21 novembre, Présentation. C. — 25 novembre, Sainte Catherine. C. — 8 décembre, Immaculée Conception. T. O. — 25 décembre, Noël, T.-O. — *Le vendredi avant la Septuagésime*, Les mystères du Chemin de la Croix. C. — *Le dimanche des Rameaux*. C. — Tous les jours de la Semaine Sainte. C. — Pâques. T.-O. — Ascension. C. — Pentecôte. T.-O. — Trinité. C. — Fête Dieu. C. — Sacré Cœur. T.-O. — *Le dimanche après l'octave de l'Assomption*. Les Sept Allégresses de Marie. C. — Quatre fois par an, à jours libres, au choix de chaque tertiaire. C. — Une fois dans la vie. C. — A l'article de la mort. C.

UNE OBSERVATION. — Ajoutons une observation qui est plutôt un conseil sur lequel nous appelons l'attention des tertiaires. Souvent on nous consulte sur des questions pratiques concernant la Règle et les indulgences et ces consultations prouvent presque toujours que l'ignorance de la Règle et des explications données dans le *Manuel* est la cause de l'embarras dans lequel se trouvent les correspondants.

Nous rappelons aux Tertiaires qu'ils ont l'obligation de s'instruire de leur Règle en la relisant, et en relisant aussi les explications données par le *Manuel*, où ils trouveront, par demandes et par réponses, une explication succincte et claire de la Règle, un exposé complet de toutes les Indulgences accordées *directement* au Tiers-Ordre et une direction sûre pour les gagner.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Mort de deux évêques franciscains

MGR Léonard Etienne Deda, O. F. M. évêque d'Alésio (Albanie) est mort le 5 octobre 1910. Il était âgé seulement de 47 ans, et avait reçu la consécration épiscopale en 1904 comme auxiliaire de l'Evêque d'Alesio auquel il succéda le 21 avril 1908. R. I. P.

Un autre évêque franciscain est mort dans la péninsule balkanique, Mgr Pascal Buconjic, évêque de Mostar (Herzégovine) depuis le 18 novembre 1881.

Simple religieux ou évêque de la capitale d'Herzégovine, il joua un rôle politique considérable qui lui mérita le surnom héroïque de "Léonidas de Croatie."

A Ceylan

LA Sacrée Congrégation des Religieux a rendu le 1^{er} septembre dernier une décision intéressant l'Ordre franciscain, sur la demande de Mgr Antoine Coudert, O. M. I., archevêque de Colombo.

Dans l'archidiocèse de ce prélat existe une petite Congrégation de Frères indigènes qui s'occupent avec zèle et succès de l'éducation des enfants, sous le nom de Frères de Saint Vincent de Paul

L'opinion commune parmi ces bons religieux était que par le fait de

eur profession, ils appartenaien au Tiers-Ordre franciscain. Si pieuse qu'elle fût, cette opinion manquait de fondement ; mais grâce à la démarche de leur archevêque, ces Frères si méritants non seulement feront désormais partie du Tiers-Ordre, mais la décision à son effet même pour le passé ; bien plus, ils se trouvent agrégés au Premier Ordre, selon l'avis autorisé du R. P. Procureur. Bienvenue à ces religieux ceylanais dans la grande famille franciscaine.

Approbation d'une Congrégation de Tertiaires Réguliers

DES congrégations des Sœurs du Tiers-Ordre Régulier sont nombreuses et on ne les compte plus : celles des Frères sont moins nombreuses et l'approbation définitive de l'une d'elles est toujours remarquée. C'est ce qui arrive pour celle dite des *Pauvres Frères de Saint François le Séraphique*. Fondée par un modeste instituteur d'Aix-la-Chapelle, Jean Hoven, en 1857, cette congrégation, dont les constitutions ont pour base la règle du Tiers-Ordre, vient d'être approuvée définitivement par le Souverain Pontife le 19 juillet 1910. Elle s'occupe de l'enseignement et elle compte de nombreuses maisons en Allemagne, en Hollande, en Belgique et dans les Etats-Unis.

Une autre congrégation de prêtres établie en Italie, a demandé et obtenu son affiliation au Tiers-Ordre de Saint-François. Faisons des vœux pour que la paix religieuse, rendue à la France, permette bientôt de telles fondations dans un pays qui aurait tant besoin d'instituteurs chrétiens pour remplacer ceux que la persécution a éloignés.

En Australie

EN 1788, il y avait en Australie un seul prêtre et quelques chrétiens. Aujourd'hui les fidèles sont innombrables et il y a un cardinal, six archevêques, vingt-deux évêques.

Une publication catholique de Melbourne, *The Austral Light*, publie des articles très intéressants sur la vie et les progrès du catholicisme dans ces contrées. Elle nous apprend entre autres choses que le premier missionnaire catholique dans le pays de Victoria fut le P. Patrice-Bonaventure, franciscain. Le premier il célébra le saint sacrifice de la messe à Port-Philippe, aujourd'hui Melbourne. Il y construisit la première église, qui fut dédiée à Saint François. Ses travaux se prolongèrent avec succès pendant de nombreuses années, et le cardinal Moran a fait de ce missionnaire un bel éloge dans son histoire de l'Église d'Australie.

Approbation de Sœurs Missionnaires Franciscaines

LE vieil arbre franciscain conserve sa vitalité, on peut le remarquer par le nombre des instituts auxquels il donne naissance comme à autant de rameaux vivaces pullulant sur le tronc d'un chêne vigoureux. Notre *Chronique* de ce mois rapporte plusieurs approbations de congrégations franciscaines. Il faut y ajouter l'*Institut des sœurs missionnaires franciscaines de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie Mère de Dieu*, dont la maison Mère est à Rome et qui a reçu son approbation définitive par un décret de la S. Congrégation des Religieux du 26 août 1910, confirmé le lendemain par le Souverain Pontife

Jubilé sacerdotal du T. R. P. Custode de Terre-Sainte

LE Révérendissime Père Custode de Terre-Sainte vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. En cette heureuse circonstance, la population de Jérusalem a montré, par son empressement à lui présenter ses hommages et ses félicitations, l'estime, l'affection et la vénération qu'elle professe pour lui.

C'est qu'en effet le T. R. P. Robert Razzoli est un vrai père ; sa bonté, sa générosité lui gagnent tous les cœurs. Aussi, en ce jour mémorable de jubilé sacerdotal, ce fut un défilé ininterrompu de visiteurs dans les salons de la Custodie : petits et grands, riches et pauvres étaient confondus dans les mêmes sentiments de joie et d'admiration. Les membres des Eglises séparées, eux-mêmes, vinrent féliciter le Très Révérend Père. Les autorités religieuses et civiles, patriarches de tous les rites, gouverneurs, consuls de toutes les nations, celui de France en grand uniforme officiel, furent solennellement reçus. Personne ne s'abstint. Les cérémonies religieuses eurent un éclat exceptionnel : tout Jérusalem conserve de cet heureux jour le plus doux souvenir.

Le Custode de Terre-Sainte a une autorité considérable ; c'est un des personnages importants de l'Orient. Nommé par le Ministre Général des franciscains et confirmé par le Souverain Pontife, il est supérieur du couvent de Saint-Sauveur et de tous les Frères Mineurs qui travaillent dans cette mission, étendue de l'île de Chypre à la Syrie, la Phénicie, l'Arménie, la Palestine jusqu'en Egypte. A lui incombe la garde et la défense des Lieux-Saints, au nom de

l'Eglise catholique ; marchant de pair avec les patriarches, il est en continuelles relations avec le gouvernement ottoman et le consul de France, protecteur des sanctuaires.

Le T. R. P. Robert Razzoli est Custode de Terre-Sainte depuis le mois de janvier 1906. Né à Villafranca en 1863, il entra à l'âge de 16 ans dans l'Ordre des Frères Mineurs, après d'excellentes humanités. Ordonné prêtre en 1885, il fut envoyé au couvent de Florence, où il s'appliqua à la littérature et à l'histoire franciscaine. Devenu secrétaire provincial, puis définitif, il fonda la revue littéraire, historique et scientifique *Luce e Amore* qu'il dirigea jusqu'à son départ pour la Terre-Sainte.

A Jérusalem, se publie sous sa direction un bulletin mensuel très important, le *Diarium Terræ Sanctæ* qui relate les principaux événements des Lieux-Saints et l'histoire des religieux franciscains depuis leur établissement en Palestine. Cette publication a été récemment encouragée et bénie par le Souverain Pontife.

(*Union sêraphique*)

CANADA

L'Echo de Saint François

SOUS ce titre, nos frères en Saint François les FF. M. M. capucins du couvent d'Ottawa, entreprennent la publication d'une nouvelle Revue franciscaine destinée spécialement aux Tertiaires de leur obédience. Jusqu'à ce que les circonstances lui permettent de devenir mensuel, l'*Echo* paraîtra quatre fois l'an, en fascicule de 32 pages ; l'abonnement est de \$0.25 pour le Canada et de \$0.35 pour les Etats-Unis. Le prix par numéro est de 10 centins.

C'est avec joie que la *Revue du Tiers-Ordre* accueille ce nouveau champion de la cause franciscaine, qui va combattre à côté d'elle le bon combat de la réforme sociale par la diffusion du Tiers-Ordre et de ce qu'on pourrait appeler l'Evangile de Saint François.

Le champ à ensemercer est immense. L'*Echo*, nous le souhaitons, ouvrira vaillamment son sillon et augmentera d'autant l'espoir d'une opulente moisson. De la vitalité des institutions franciscaines la Papauté attend, elle l'a proclamé hautement et à plusieurs reprises — le renouveau de l'esprit chrétien. Depuis vingt-sept ans la *Revue du Tiers-Ordre* s'efforce de promouvoir ces institutions ; elle est fière de recevoir de son naissant confrère, le témoignage qu'elle y a réussi dans une mesure satisfaisante.

Le Séraphique Père Saint François suscite à ses côtés un nouveau propagateur du même idéal. Qu'il soit le bienvenu ! Nous lui souhaitons le succès, la prospérité, la bénédiction de Dieu et l'encouragement des hommes. *Ad multos annos.*

Visites Canoniques

L'INFATIGABLE Père Xavier-Marie a donné dernièrement les exercices de la sainte Visite dans les paroisses ci-après.

SAINTE-ROSE. — Malgré la rigueur d'un froid excessif, toute la paroisse a régulièrement assisté aux deux instructions quotidiennes. Sur les 82 vêtues, on compte 30 jeunes filles, la plupart de moins de vingt ans, toutes très décidées à garder soigneusement la Règle en ce qui regarde la toilette et les divertissements mondains.

VILLE SAINT-TITE. — Les chiffres avec leur éloquence diront tout le bien que mérite la fraternité de cette paroisse.

Outre les 31 professions, il y eut 77 vêtues se répartissant ainsi : 21 hommes et jeunes gens ; 17 femmes ; 39 jeunes filles parmi lesquelles la majorité est âgée de moins de vingt ans. Ces jeunes tertiaires sont dignes d'admiration et d'imitation par leur assiduité à la communion quotidienne ou quasi-quotidienne, qui exige ordinairement beaucoup de générosité dans les paroisses rurales.

Un autre point à signaler comme bon exemple, c'est l'admission de 150 enfants dans l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François. Ces petits cordigères promettent pour l'avenir une belle phalange de tertiaires.

A SAINT-JEAN DES PILES, où le même Rd Père a donné les exercices de la Sainte Visite en décembre ainsi que nous l'avons annoncé, le discréttoire a été renouvelé. Voici quels en sont les membre.

Supérieure : Mde Odilon Bellemare. Assistante : Mde Callixte Beaulieu. Maîtresse des novices : Mde Uldoric Beaulac. Secrétaire-Trésorière : Delle Blanche Brunet. Discrètes : Mdes Louis Gélinas. Adélaré Houle.

LACHINE. — Le R. P. Amé du couvent de Montréal a donné à la fraternité de Saint François d'Assise les exercices de la Sainte Visite du 22 au 25 janvier ; ils furent suivis avec assiduité.

Le discréttoire a été renouvelé comme il suit.

Supérieure et Trésorière : Mde Louis Clément Assistante : Mde Gédéon Proulx. Maîtresse des novices : Delle Alzire Binette. Secrétaire : Mde John Hepworth. Discrètes : Mdes Léandre Douillette. Vve Joseph Sauvé. Léon Presseau. Alex. Dussault. Adélaré Martin. Jos. Larrivée. Delle Emma Saint-Denis.



Le Bon frère Didace

PORTRAIT DU BON FRÈRE DIDACE



D'APRES le *Vrai Portrait* qui a popularisé sa physionomie dans l'Eglise canadienne, le *très religieux Frère Didace* était de stature moyenne, mais massive et de puissante carrure. Digne rejeton de cette race française de cultivateurs et d'artisans qui devait héroïquement se maintenir dans une colonie délaissée, il en possédait l'exubérante constitution assise sur une ossature inébranlable. Les mains durcies de bonne heure par les nécessités professionnelles des champs et de l'atelier, étaient grandes et fortes. Son visage, si pénétré qu'il fût de recueillement et de douceur, trahissait néanmoins les vigoureuses saillies du crâne : les orbites profondes, le nez busqué, les pommettes proéminentes, le menton accentué, modelaient franchement l'ovale de cette énergique figure. Toutefois, distinguant l'humble religieux dans sa rudesse originelle, le dessin du front et de la bouche décelait l'hôte de ce corps d'apparences rustiques. Une âme ardente et généreuse avait évidemment pétri ces lèvres dont l'arc ferme et précis annonçait la vigueur d'un esprit droit et décidé, tandis que fondue dans la transition des joues au menton charnu et volontaire, leur commissure un peu tombante révélait la bonté et la native mélancolie d'un cœur noble.

Le front qu'envahissaient des cheveux et des sourcils noirs et crépus, naissait droit entre les courbes des arcades sourcilières et du nez aquilin, puis s'arrondissant légèrement, il s'unissait aux tempes hautes et larges par un méplat adouci. Il complétait l'impression de paix réfléchie, de calme obstiné que donnait à la physionomie du Bon Frère le double travail de la nature et de la grâce.

V.-M.

Remerciements au Bon Frère Didace

Remerciements au Bon Frère Didace pour faveur obtenue après promesse de faire publier. Dame Ph. B. Sainte H. de C.

Guérison obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace.
Delle M. P. de Québec.

Guérison obtenue par l'intercession du bon Frère Didace.
J. P. L. Charny.

Guérison obtenue. Actions de grâces. MARILDA P. Québec.

Au R. P. O. Québec. Mon R. P. M. Gilbert R. mon paroissien, me prie de vous dire qu'il est presque guéri de sa gorge. Il en remercie le Frère Didace, et vous aussi, de lui avoir aidé.

Croyez-moi, etc. A. L. prêtre curé. Saint-T. des-C. Co. Montmoureny.

Noviciat des Petites Franciscaines de Marie.

Baie Saint-Paul, 15 septembre 1910.

Un de nos évier était bouché depuis trois mois, et après avoir travaillé sans succès à le faire couler, j'eus recours à une image du Frère Didace que je mis dans le tuyau. Après avoir rempli le bassin d'eau, je retournai à mon occupation, quand j'entendis un bruit semblable à quelque chose qui se débouche avec rapidité, et notre bassin s'était complètement vidé. Depuis ce temps il coule très bien.

Sr H.

Une de nos Sœurs postulantes était atteinte d'un mal de pieds qui la faisait bien souffrir ; un soir je lui conseillai d'appliquer l'image du Frère Didace et le lendemain matin elle était complètement guérie.

Sr C.

Depuis quinze jours je souffrais d'un mal de jambes qui me rendait incapable de travailler. Après avoir appliqué l'image du Frère Didace je ressentis bien des douleurs et le lendemain matin je repris mon occupation ; depuis ce temps mon mal a disparu. Je lui dois mille remerciements pour cette faveur.

Sr M. A.

Je souffrais depuis longtemps d'une dyspepsie nerveuse bien grave, quand je demandai ma guérison au Frère Didace avec promesse de la publier dans la *Revue*. Je me sens beaucoup mieux et puis vaquer à mes occupations sans trop de souffrances.

Sr M. V.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON

I. LA SAINT FRANÇOIS A KAMÉDA

Lettre du R. P. Maurice Bertin
au T. R. P. Provincial. (1)

Kaméda, 23 oct, 1910.

Très Révérend et bien cher Père.



U moment où la *Revue* se prépare à raconter les belles fêtes de Saint François dans nos grands couvents, je veux vous montrer qu'ici nous nous efforçons de marcher sur vos traces. Donc, le 4 octobre dernier, chose inouïe depuis plusieurs siècles au Japon, nous nous trouvions réunis 10 Franciscains, 6 Pères et 4 Frères.

Les 6 Religieux arrivant d'Europe guidés par le R. P. Supérieur de la Mission, avaient pu atteindre Hakodaté la veille au soir, et

(1) Par suite du voyage du T. R. Père, cette lettre qui a fait presque le tour du monde, se trouve retardée ; nos lecteurs, amis de Saint François et de nos Missionnaires n'y prendront pas un moindre intérêt.

nous donner la joie de faire une fête solennelle. Solennelle n'est pas trop dire. D'abord, une demi-heure avant la grand'messe, baptême d'un enfant de notre catéchiste, né la veille, et qui naturellement reçut le nom de François. Puis la Messe : diacre, sous-diacre, cérémonie, etc... toutes fonctions remplies par nos Pères et Frères au grand étonnement des chrétiens peu habitués à de pareilles magnificences.

Puis au Salut après la Messe nouvel étonnement : deux violons se joignent à l'harmonium pour accompagner le chant. Les Pères de la mission d'Hakodaté ainsi que des représentants des communautés religieuses voisines grossissaient notre nombre, de même que les chrétiens de Kaméda se voyaient doublés ou triplés par le renfort venu de la ville.

Le temps se maintint très beau, du moins jusqu'à midi, et chacun pût regagner en paix sa maison.

Seuls les hôtes qui restèrent dîner avec nous payèrent cher leur acceptation, et durent rentrer en piteux équipage. Aussi le soir, à la cérémonie du *Transitus*, étions-nous à peu près seuls, mais elle n'en fut pas moins solennelle et nous procura l'impression d'un plaisir plus intime en nous sentant groupés de tant de provinces différentes pour recevoir la bénédiction de notre Séraphique Père. Le lendemain, (toute fête a son lendemain) la séparation ! Un des Frères resta ici, les autres partirent pour Sapporo ; l'un d'eux est déjà rendu à Muroran ; mais je suis sûr que ce premier jour passé dans une de nos jeunes maisons du Japon nous laissera à tous une impression durable, et nous encouragera à suivre sans hésitation la voie que notre Père nous a tracée par ses exemples.

Que les pieux lecteurs de la *Revue* nous aident de leurs prières, comme de notre côté nous ne manquons pas de nous souvenir d'eux devant Dieu.

Pour moi j'aime à me redire,

vos très respectueusement dévoué en N.-S.

FR. MAURICE BERTIN O. F. M,
Miss. Apost.

II. DE MONTRÉAL A KAMÉDA

Seconde étape. (1)

Lettre du R. P. Callixte Gélinas
au T. R. P. Provincial.

Kaméda, 25 octobre, 1910.



LE samedi 8 octobre, au moment où nous nous préparions à dire la messe de l'Immaculée Conception, nous vîmes des barques, puis la côte du Japon. Immédiatement donc nous remercions la Très Sainte Vierge.

Toute la journée nous longeons la côte du Japon, ma nouvelle patrie. Les cœurs battent d'espoir, la joie rayonne sur toutes les figures, bientôt nous toucherons la terre.

Nous arrivâmes dans le port de Yokohama vers 8 heures du soir. Le R. P. de Noailles nous attendait ; de suite nous faisons visiter nos malles, puis je retourne coucher à bord. Le lendemain on revint de bonne heure nous quérir, le R. P. Eusèbe et moi, pour dire la messe à terre.

Vers neuf heures le R. P. Eusèbe retourne sur son bateau. Nous nous souhaitons une abondante moisson d'âmes... puis, à Dieu, peut-être pour toujours.

De mon côté, je me rends à la paroisse japonaise de Yokohama, où je dis la messe de paroisse, le missionnaire étant malade. Quel bonheur pour moi de pouvoir communier à ma première messe au Japon une dizaine de personnes, puis d'entendre chanter le « *Tota pulchra es* » comme nous le chantions et tout cela le jour de la fête de la Maternité de la Sainte Vierge. Oui, très cher Père, je lui ai consacré ma mission et ma vie, lui promettant de n'avoir plus désormais d'autre mère ici-bas.

Voilà une première délicatesse dont m'honorèrent les RR. PP. des Missions Etrangères. Ce fut le prélude de beaucoup d'autres ; durant mon voyage à travers le Japon, partout je fus un des leurs.

(1) La première partie de ce voyage a été racontée dans la *Revue* de décembre, 1910.

Après le dîner, j'assistai à l'exercice du mois du Rosaire à l'église européenne ; là il y avait des fidèles de toutes langues et de toutes nations, français, anglais, canadiens, espagnols, japonais, etc.

Le lendemain je continuai ma route vers la capitale. Mais ici peu de visites, car il pleut. Le long de la route, ce qui frappe surtout, ce sont ces petites maisons basses, lambrissées de papier et couvertes de paille, contrastant avec la belle nature qui orne le Japon. Cette année cependant le charme est diminué, car de grandes inondations ont détruit des moissons entières de riz.

Après quelques heures passées à Tokio, nous continuons notre route pour arriver à Sendai mardi soir. Ici nous trouvons Mgr l'évêque d'Hakodaté. Quel bon père ! Comme il aime ses chers Japonais et les franciscains. Nos Japonais, me disait-il, ont beaucoup des mœurs des peuples du temps de Notre-Seigneur. Il ne leur manque qu'une chose, c'est une âme chrétienne. Je passai d'agréables heures dans cette maison épiscopale. Puis j'allai visiter le séminaire de Sendai en compagnie du R. P. Supérieur, mon compagnon de voyage. La pauvreté règne au séminaire, mais sans nuire à la propreté. Je me plaisais dans cette pépinière où sont réunis de petits Japonais très gentils ; mais, il faut partir, j'ai encore 16 heures de voyage avant d'arriver. Tout ira bien ; je ne serai seul que pendant six heures. Donc je remercie le vénéré Supérieur de tous ses bons soins pour moi et en route pour Aomori. Douze heures en chemins de fer ; un Père est avec moi pendant six heures ; puis au terminus le R. P. Maurice m'attend pour me conduire chez lui ; je vivrai pendant quelque temps sous son obédience. Je suis ici en pays de connaissances, comme vous voyez. J'arrivai à Kaméda le 14 octobre, fête de St Calixte, vers quatre heures du matin. Donc le premier exercice que je fis dans ma nouvelle résidence fut de réciter l'office et de dire la messe de mon saint patron pour remercier Dieu, par son intercession de m'avoir accordé un si heureux voyage.

A présent, très révérend Père, je vous remercie de nouveau de m'avoir laissé partir en mission. Aujourd'hui je suis très content d'être arrivé au milieu des Japonais. Je désirerais bien déjà pouvoir travailler, en prêchant, à la conversion de ce pauvre peuple ; il y a tant à faire ; mais il faut commencer par l'étude de la langue. Oh ! oui, le champ qui nous est ouvert ici est très vaste et les ouvriers sont en bien petit nombre.

Il me reste à dire un grand merci à nos bienfaiteurs du Canada qui m'ont assisté et qui n'oublieront pas, j'en suis certain, notre mission si pauvre du Japon.

Daigne le Ciel me faire la grâce d'être un véritable apôtre de l'Eucharistie. Déjà partout sur notre route nous avons raconté le triomphe de l'Eucharistie à Montréal. Le récit des manifestations qui avaient eu lieu là-bas ranimait l'amour envers le T. S. Sacrement et excitait la joie dans les âmes chrétiennes.

Tous ici sont en parfaite santé et travaillent chacun de son côté. Quant à moi je suis le dernier venu et je commence par apprendre à lire.

Croyez-moi toujours, Très Révérend Pere,

votre fils très respectueux.

FR. CALIXTE GÉLINAS, O. F. M.



Ignorance fatale

L'ignorance en matière religieuse est la grande cause de l'incrédulité ou de la tiédeur chez beaucoup de braves gens. Sur tout le reste — questions politiques, littéraires, d'affaires, etc, — vos connaissances ont grandi ; elles ont, pour ainsi dire, l'âge normal de votre raison. En ce qui regarde « l'unique nécessaire » elles sont demeurées à l'état d'enfance. Elles ont l'âge de votre première communion — et encore l'ont-elles ? Vous rappelez-vous seulement les formules du catéchisme ? en avez-vous jamais pénétré le sens ? Vous jouez à l'incrédule, vous êtes des ignorants. Réapprenez une religion que vous ne pouvez aimer sans la connaître !

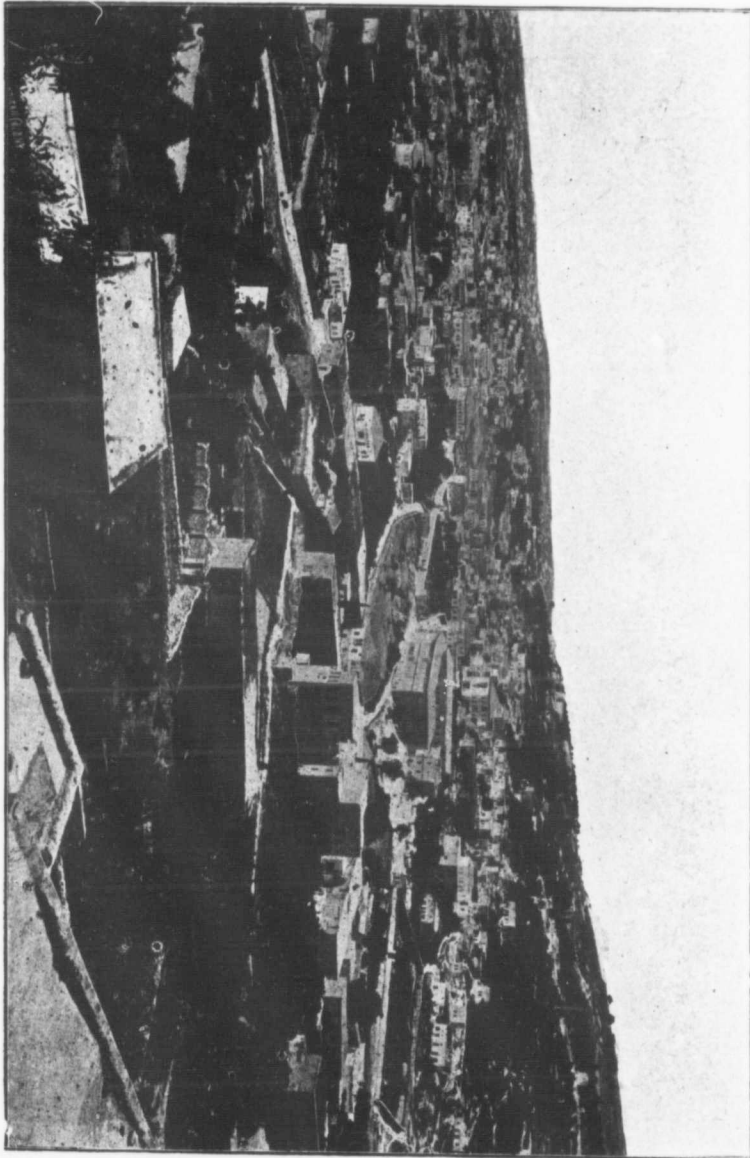
Tertiaires, revenons au catéchisme ! Faisons-nous catéchistes suivant nos capacités et mettons-nous pour cela — comme pour tout le reste d'ailleurs — à la disposition de nos curés.



Les leçons de Nazareth

L'ORIENT est le pays du rêve et de l'immobilité. Sauf la désolation sans égale qui, sous le souffle des colères divines, est venue remplacer la fécondité d'un sol où jadis coulaient le lait et le miel, de nos jours tout y est resté tel qu'aux temps de l'Evangile. Il est donc facile de se faire une idée de la contrée que le Christ habita ; de la petite cité qui, au retour de l'exil, fut le théâtre de ses dix-huit années de labeurs ; de l'atelier vers lequel il se rendait chaque matin ; de la maison où il vécut de la vie de famille entre Marie sa mère et Joseph son père par adoption. Nazareth est aujourd'hui une bourgade de douze mille habitants qui, n'ayant qu'une synagogue au temps du Sauveur, ne devait avoir qu'une population de deux à trois mille habitants. Les maisons y sont disséminées sans ordre, cubes de pierres blanches percés, au hasard, d'une porte et de quelques petites fenêtres, ayant un pressoir, une étable, un four dans une cour entourée d'une haie de cactus. Des oliviers, des palmiers, des amandiers, des figuiers où s'entrelace la vigne forment l'encadrement mystérieux de la bourgade dont l'horizon est étroit pour qui la contemple du bas de la vallée. Si l'on gravit les pentes où s'étagent les habitations, on jouit d'une splendide

NAZARETH. VUE GÉNÉRALE



s v d c i a l d i S i d e o r c e i m b r i f o j

perspective sur le Thabor, la verdoyante plaine d'Esdrélon, la chaîne du Carmel et le lac de Tibériade.

Voilà le cadre où Jésus adolescent vécut soumis à Marie et à Joseph, croissant en sagesse et en science.

Franchissons le seuil de la petite maison du charpentier Joseph. C'est sur cette natte que Jésus s'étendit chaque nuit pour réparer ses forces absorbées par le labeur du jour. C'est dans cette grange, près de la maison, que, durant tant d'années, ag-nouillé, les mains jointes, il pria et pleura disant à son Père : « Je suis venu pour faire votre volonté ! »

Comment nous étonner devant ce mystère d'un Dieu caché ?

N'avons-nous pas, dans chacun des tabernacles de nos églises, la répétition de la vie obscure du Christ ? Le Maître de la terre et du ciel habite chaque église où se trouve une hostie consacrée et ce Dieu, descendu vers Nazareth, n'y trouve que de rares adorateurs ! Jésus n'en est pas moins là, plus abaissé qu'à Bethléem, aussi aimant qu'au Calvaire.

Saint Thomas d'Aquin dit, dans son hymne sublime :

Sur la croix se voilait votre divinité,

Ici Vous nous cachez, même l'humanité.

Dieu, cependant, ne reste pas inactif et les bienfaits qu'il répand sur les populations au milieu desquelles il poursuit sa mystérieuse vie sont des bienfaits innombrables et de tout ordre. Jésus ne sort de son tabernacle que pour se laisser porter, par son prêtre, près des chevets où l'on souffre afin d'y consoler les douleurs, où l'on pleure afin d'y sécher les larmes, où l'on meurt afin d'y accueillir les âmes dans l'éternelle vie !

Que nous dit l'Évangile de la vie que menait Jésus à Nazareth ? Saint Luc est concis : « Et Jésus était soumis à Marie et à Joseph. »

Cette soumission qui est un exemple admirable pour la jeunesse de tous les âges, ne satisfait pas la raison humaine qui est trop orgueilleuse pour admettre que, durant les années de son adolescence, Jésus se soit ainsi abaissé.

Jésus, qui devait restaurer la dignité de la femme, donner ses lois, imprimer son caractère à la famille, commençait, à Nazareth, à faire briller en lui et autour de lui, en Joseph et en Marie, les vertus du foyer chrétien qui ont fait, dans le passé, la grandeur des nations

filles de l'Eglise. Le sort de la femme, soit à Rome, soit en Grèce, était épouvantable. Marie, par l'austère pureté de ses mœurs, commande le respect. Joseph, par la sage retenue qui fait fleurir en ses mains le sceptre d'un commandement tempéré par la noblesse, est le modèle des époux, Jésus par son obéissance, est le modèle des enfants. Grandes et sublimes leçons de la Sainte-Famille, à Nazareth qui ont relevé les foyers que l'on voudrait aujourd'hui ramener aux mœurs barbares, tant est grande la haine qui inspire les pires folies de l'irréligion !

Jésus déposa la robe de lin que lui tissa Marie et revêtit la dure tunique du travailleur. Dès l'aurore, il s'approchait de sa Mère pour lui demander un baiser qui fût une bénédiction et, avec Joseph, il allait, dans l'atelier, travailler afin de souffrir.

Le soir venu, il prenait place à la pauvre table de famille et le Créateur des mondes mangeait un pain acheté avec le prix de ses sueurs ! C'est ainsi que ses humiliations et son travail expiaient notre orgueil et notre paresse et que ses souffrances nous méritaient le pardon de nos crimes. En voyant Jésus demeurer à Nazareth et non attendre son heure au milieu des adorations de tous, on songe au Dieu du tabernacle qui, pour de si longues années, quitte son ciel et réside au milieu d'hommes hostiles ou indifférents pour la plupart. Il revêt une bure grossière, lui dont la gloire éternelle est le vêtement ; il se nourrit d'un pain acheté avec le prix de son travail et condamne ainsi la vie élégante et facile de tant de riches oisifs qui ne méritent pas le pain qu'ils dédaignent et ne savent pas, par leur charité, se faire pardonner leur luxe et leur oisiveté.

Jésus, à Nazareth, a pour but, non seulement de désarmer le ciel irrité, mais encore de ramener l'homme dans le chemin de la vertu. Le mensonge, la fraude, l'ivrognerie, l'impudicité, la vengeance avaient des autels, des prêtres, des temples. Comment faire haïr au genre humain ce qu'il aimait et comment lui donner l'amour de ce dont il avait la haine ? Jésus aborde le travail le plus dur, le travail manuel, si méprisé alors et infligé aux esclaves comme une peine.

Jésus veut être travailleur. L'humilité est une honte et le mot qui l'exprime est, au temps du Christ, synonyme de bassesse : Jésus se fait appeler le fils du charpentier, charpentier lui-même.

Ses compatriotes étonnés se demanderont comment l'enfant d'une

si pauvre famille peut avoir tant de charme, de noblesse, de distinction ?

La douleur est regardée par les hommes comme le grand malheur. Jésus, qui la doit un jour béatifier, la reçoit sous toutes ses formes dans l'humble maison de Nazareth où il vit. Là, au fond d'un atelier, des sueurs ont tombé de son front sur le bois qu'il travaillait, et des larmes, ce sang de l'âme, ont arrosé bien souvent la terre sur laquelle il tombait à deux genoux pour implorer son Père céleste.

Nazareth donne à l'Humanité des visions qu'elle n'oubliera jamais et nous irons, par la pensée, à Nazareth où Jésus a vécu, comme on va au Calvaire où il est mort et au Tabernacle où on le retrouve toujours vivant pour intercéder pour nous. Nous baiserons le sol qui a bu les sueurs et les larmes du Sauveur. Nous n'oublierons aucune des leçons d'obscurité et de travail que Jésus nous donne et nous saurons que la solitude, patrie des grandes âmes, est bonne sous le regard de Dieu.

A Nazareth, Jésus a obéi et sa soumission a duré depuis l'âge de douze ans, après le recouvrement au Temple, jusqu'à l'âge de trente ans. A Nazareth, la vie de famille était la plus grande simplicité et le bonheur de Jésus était d'aider sa Mère dans tous les travaux de la vie quotidienne. Il balayait les trois pauvres pièces dont se composait l'habitation et écrasait, sous une petite meule, le froment dont sa mère faisait le pain. Pouvait-il alors ne pas penser à ce froment dont l'Eglise, à travers les siècles, devait nourrir ses enfants ? Il allait, à sept ou huit minutes de la maison puiser l'eau à la fontaine pour en épargner la fatigue à Marie et, en échange, recevoir d'elle un nouveau sourire et une nouvelle caresse.

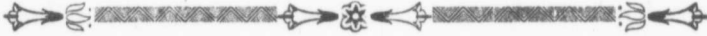
A Joseph, qui gagnait la vie de tous par son travail de charpentier, Jésus obéissait, comme un apprenti, plus tard un ouvrier, obéit au patron qui l'instruit et l'emploie.

Notre génération d'ouvriers a besoin de cette vision de Nazareth pour y trouver les plus beaux exemples de la vie de travail et de résignation. Après avoir donné aux riches la leçon de la grande loi du travail, Jésus donne aux ouvriers la leçon de la probité dans le travail et de la soumission au patronat. Obéir à Dieu, aux lois qu'il nous a dictées, aux hommes qu'ils a faits, près de nous, ses représentants, c'est la règle à laquelle tout homme se doit soumettre. L'o-

béissance fait les caractères énergiques et droits. Seule, elle fait des âmes d'une qualité supérieure et résistantes.

Allons au Verbe éternel, venu en ce monde de désobéissance pour obéir jusqu'à la mort, obéissant encore aujourd'hui dans le tabernacle eucharistique comme autrefois à Nazareth ! Considérons Jésus courbé sur les besognes les plus vulgaires, abaissé aux travaux les plus pénibles, sur un simple mot de Joseph ou de Marie ! Nous aurons honte de nous et pitié des pauvres orgueilleux que nous sommes. Venus à la vie en un temps de désordre et de révolte, secouons l'esprit d'indépendance et demandons à Marie, dont le cœur est si bon, de nous aider à obéir et à nous soumettre chaque fois que Dieu le commandera. Là est le bonheur et la liberté.

E. R.



SAINT ANTOINE DE PADoue

et les Canadiens-Français

(Suite.)

DEUXIÈME PARTIE

RECRUESCENCE DE LA DÉVOTION A SAINT ANTOINE EN
1895. — L'ŒUVRE DU PAIN AUX TROIS-RIVIÈRES. —
SAINT ANTOINE CHEZ LES FRANCISCAINS DU CANADA.

EN 1895, le pape Léon XIII recevait en audience un prêtre de Padoue.

— D'où êtes-vous ? demande Léon XIII au visiteur.

— De Padoue, Saint Père.

— De Padoue ? de Padoue ? s'écrie le Souverain Pontife. Quel bonheur ! mon fils, quel bonheur ! Aimez-vous beaucoup votre Saint, votre grand Saint Antoine ?

— Ah ! Saint Père, si je l'aime !... Je suis né, j'ai grandi près de son tombeau, et j'ai le bonheur de porter son nom. Oui, oui, je l'aime.

— Ah ! mon fils, vous ne l'aimez pas encore assez ! Oui, il faut l'aimer, il faut le faire aimer. Je vous bénis, et tous les membres de son Association universelle ; ce n'est pas assez, en effet, qu'on l'aime à Padoue, il faut aussi qu'on l'aime dans tout l'univers.

Et il ajouta ces paroles remarquables : *Saint Antoine, sachez-le bien, n'est pas seulement le Saint de Padoue, il est encore le Saint de tout l'univers.*

Cette conversation fut dans le temps rapportée par toutes les revues antoniennes et par les revues pieuses.

Eh bien ! le désir du pape s'est réalisé : " Saint Antoine est le Saint de tout l'univers... Il faut qu'on l'aime dans tout l'univers. "

Depuis cette époque, en effet, Saint Antoine a vu son culte se répandre jusque dans les parties les plus reculées de la terre, jusqu'en Chine, par exemple, où sa dévotion revêt les mêmes caractères qu'en Occident, et il a vu son culte s'accroître immensément là où il existait. — Comme dans notre pays.

Y a-t-il un seul catholique dans notre Province qui de nos jours ne connaisse Saint Antoine et sa puissance de thaumaturge ? Un seul qui ne connaisse l'Œuvre du Pain des pauvres ? ... Et qui dira le nombre de ceux qui ont fait de Saint Antoine " leur Saint " ? qui dira le nombre de ses clients, et le nombre de ceux qui tous les jours s'adressent à son intercession ?

Nous n'avons pas ici à rechercher les causes providentielles de ce réveil ou mieux de cet accroissement du culte de Saint Antoine de nos jours. Nous constatons seulement que ce fait admirable doit correspondre à quelque dessein miséricordieux de la Providence, à la conversion des pécheurs, le

soulagement des pauvres et des nécessiteux, par l'infusion dans les cœurs d'une plus grande charité au moyen de l'Œuvre du Pain des Pauvres.

Ce qui en effet a le plus contribué à l'extension de la dévotion à Saint Antoine à notre époque, ç'a été l'institution de l'Œuvre du Pain. Cette œuvre merveilleuse, qui prit son essor en France, à Toulon, en 1892, était deux ans plus tard universellement connue et pratiquée. Aujourd'hui il n'y a guère d'église et de chapelle, dans notre Province de Québec, qui n'ait sa statue du Thaumaturge avec ses deux troncs, l'un pour les requêtes et les promesses, l'autre pour les offrandes. Cette œuvre s'est établie au pays avec la bénédiction des évêques, qui l'ont tous encouragée en maintes circonstances et par leurs paroles et par des circulaires.

Il faudrait un volume pour raconter les circonstances souvent merveilleuses qui ont amené, accompagné et suivi l'établissement de l'Œuvre du Pain dans chaque localité. Cela dépasse le cadre de cette notice. Bornons-nous à signaler son établissement à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, qui fut le berceau de l'Œuvre dans tout le diocèse.

Au mois de janvier 1895, le R. P. Frédéric, O. F. M., que nos populations connaissent bien, suggérait à un citoyen des Trois-Rivières, M. Gédéon Désilets, syndic apostolique des Franciscains de cette ville, d'offrir à l'évêque du diocèse, Mgr Laflèche, une statue de Saint Antoine de Padoue, pour établir parmi les Trifluviens l'Œuvre du Pain des Pauvres. M. Désilets accueillit la suggestion avec empressement, heureux d'attirer par là sur sa famille, les bénédictions du ciel.

L'Hôpital Saint-Joseph était tout désigné pour être dans le diocèse le berceau de cette œuvre destinée au soulagement de toutes les misères. La statue, placée dans la chapelle de l'Hôpital, fut bénite par Mgr Laflèche le 24 mars 1895, jour désigné par l'évêque pour l'établissement régulier de l'Œuvre du Pain dans tout son diocèse.

L'Œuvre était à peine établie et déjà les demandes écri-

tes s'accumulaient au pied de la statue de Saint Antoine. Sa Grandeur Mgr Lafèche fut l'un des premiers à faire cet acte de foi en la puissance du grand protecteur des pauvres. Dès le 27 mars, trois jours après la bénédiction de la statue, on constata que 38 billets ont déjà été déposés dans le tronc des demandes. Le 24 mai, soit deux mois après l'établissement de l'Œuvre, Saint Antoine avait reçu 443 demandes de faveurs spéciales.

La dévotion publique des Treize mardis, avec prédication, fut aussi instituée à l'Hôpital des Trois-Rivières, en 1897. Comme mémorial des premiers exercices des Treize mardis, une pieuse dame des Trois-Rivières fit placer dans la chapelle de l'Hôpital une tablette murale en marbre, sur laquelle sont gravées en lettres d'or les paroles du Bref. (1)

Une neuvaine publique préparatoire à la fête du Saint fut aussi établie à l'Hôpital.

En 1902, à l'occasion de la clôture de la neuvaine, on demanda à tous les dévots de Saint Antoine d'apporter chacun un pain et de le déposer au pied de la statue. On vit aussitôt s'élever une vraie pyramide de pains aux pieds du Saint. Dès la veille de la clôture de la neuvaine on en comptait plus de 300. On apporta en outre 200 bons de pains.

M. l'abbé Joseph Caron, aujourd'hui curé de la Pointe-du-Lac, était alors chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph. Il eut une grande part dans le succès de l'Œuvre du Pain. Il en écrivit l'histoire jusqu'en 1898, avec le récit de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de Saint Antoine à l'Hôpital des Trois-Rivières. (2)

Nous avons signalé plus haut la dévotion des Treize mardis, établie à l'Hôpital Saint-Joseph. Comme on le pense bien, les Pères Franciscains n'ont pas négligé d'établir eux

(1) Le dessin fut tracé gratuitement « pro Antonio » par M. John Bourgeois, et l'exécution en fut faite par M. Lacroix, ouvrier marbrier, tous deux des Trois-Rivières.

(2) Ce dossier est contenu dans un registre portant en titre « Œuvre de Saint Antoine » mesurant en pouces 12³/₄ × 7¹/₄. Contient 72 pages manuscrites, et 128 blanches. Conservé aux Archives de l'Hôpital des Trois-Rivières.

aussi dans leurs églises les exercices publics des Treize mardis, avec prédication. A Montréal, ces exercices sont faits en français et en anglais, et sont assidûment suivis par les dévots de Saint Antoine, particulièrement par les fidèles de langue anglaise. La fête de Saint Antoine dans nos églises est célébrée avec la plus grande solennité, et la charmante cérémonie de la bénédiction des lys entasse des monceaux de ces fleurs devant la statue du Saint.

Depuis 1894, tous les mardis, dans notre église de Montréal, le Saint Sacrement est exposé l'après-midi en l'honneur de Saint Antoine, et l'adoration est faite par les sœurs tertiaires.

Notre couvent de Montréal est également depuis 1895, le siège secondaire pour le Canada de la Pieuse Union en l'honneur de Saint Antoine, établie dans notre couvent de Saint-Antoine à Rome, en 1894. Le registre de la Pieuse Union tenu à Montréal accuse de 1895 à 1908, inclusive-ment, 23,313 inscriptions. Il est probable qu'un certain nombre de noms ont en outre été envoyés directement à Rome, au siège principal de l'Union.

La Pieuse Union est différente de l'Association universelle, dont nous parlerons plus loin.

L'on voit que nos églises franciscaines, sont, comme il est juste, des foyers de dévotion à Saint Antoine. Ce ne sont pas les seules. Il nous faut mentionner spécialement, et avec l'étendue nécessaire, le Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier de Chicoutimi et la paroisse de Louiseville.

(A suivre.)

ANTOINE



L'esprit du Tiers-Ordre, c'est par excellence l'esprit du christianisme, c'est la perfection de l'esprit du christianisme.

En travaillant pour le Tiers-Ordre, on fait l'œuvre la plus utile.

Mgr HENRY, Evêque de Grenoble.

SAINT ANTOINE ET LE GÉRANT



N tertiaire franciscain envoie au *Memento* (1) le récit suivant.

Je ne puis rester plus longtemps silencieux et me taire sur la merveilleuse protection que Saint Antoine de Padoue accorde à tous ceux qui l'implorent avec confiance.

Il y a bientôt trois mois, l'un de mes bons amis rendait son âme à Dieu, laissant une veuve et deux jeunes orphelines. En son vivant il était directeur d'une maison assez importante où il avait passé quarante-neuf ans de son existence. Atteint d'une maladie très grave, incurable, il dut, l'an dernier, lors de l'inventaire commercial, s'arrêter dans ce travail et le laisser inachevé. Il lui restait à vérifier sa caisse ; ce qu'il ne put faire, à cause de la fatigue. Je ne sais comment le fait se produisit, toujours est-il qu'il reporta comme solde créditeur une somme plus forte que la réelle, et continua ses opérations.

A peine eut-il quitté cette terre, que son patron, qui en cette occasion s'est montré très peu chrétien, vint attaquer sa mémoire et causer une vive douleur à sa veuve tout éplorée. Il accusait le défunt d'avoir détourné une forte somme et en réclamait le remboursement. Avant d'agir ainsi, il eut bien fait de s'assurer de la réalité de l'erreur ; car ce n'est pas, ce me semble, après plus de quarante-huit ans de loyaux et intègres services que l'on s'abaisse aux indécitesses. Il aurait dû le comprendre et ne pas accuser à la légère, un fidèle serviteur et peiner profondément une veuve pour qui une telle accusation emportait ruine et déshonneur.

Il ne restait de recours qu'en Dieu et en notre puissant Saint Antoine que nous avons invoqué avec ferveur pour qu'il lavât la mémoire du défunt de cette imputation. Nous promîmes de publier ses louanges s'il nous venait en aide, et de faire connaître sa protection à ses dévots. Après une fervente neuvaine, l'intervention miséricordieuse du bon Saint s'est manifestée à nous ; le patron du défunt put voir qu'en réalité il n'y avait pas de faux dans la comptabilité, mais une simple transposition de chiffres et que tout était régulier ; bien mieux qu'il avait en caisse un surplus d'argent appartenant au

1) *Memento*, octobre, 1910, p. 109.

défunt. Notre bon Saint, s'était, une fois de plus, déclaré protecteur des faibles et des orphelins. C'est pour tenir la promesse que nous avons faite, Monsieur le Directeur, que je vous prie de publier cette nouvelle merveille de notre glorieux Saint dès qu'il vous sera possible.

Un tertiaire abonné au « Memento ».



Une page pour les zélatrices



'EST une aventure à tenter ; pourquoi ne la tenterions-nous pas ? Nos dévouées zélatrices ne recueillent-elles pas, en allant de maison en maison servir leurs abonnés et porter leurs revues, quelques traits édifiants de la protection de Saint François, ou de Saint Antoine, ou du Bon frère Didace ? Si pour le profit de tous elles les faisaient connaître à la direction de la Revue, sans nul doute tout le monde y gagnerait. Voici pour commencer deux faits authentiques bien encourageants pour nos abonnés et pour les zélatrices qui acceptent la mission très méritoire de les recruter et de les servir. Ils nous sont rapportés par l'une d'elles, et nous leur conserverons toute leur fraîcheur.

Une de nos voisines avait une maison qu'elle ne parvenait pas à louer. Avoir une maison est beau, pensait-elle mélancoliquement, mais non pas d'un grand rapport quand elle est vide. Or elle avait besoin de ce petit revenu pour vivre.

Comme elle était venue nous conter sa peine :

— Promettez donc à Saint François, lui dis je, que si vous louez votre maison, vous vous abonnerez à la *Revue* franciscaine. Vous ne risquez rien ; si vous ne trouvez pas de locataires, votre promesse ne comptera pas.

Elle promit ; et dans la même semaine, elle louait sa maison qui

n'a plus été vide depuis. Il y a de cela dix ans, et elle n'a point manqué de renouveler son abonnement chaque année.

Mais Saint François ne s'en est pas tenu là. A lire la *Revue*, ma voisine a connu le Tiers-Ordre ; elle y est entrée, et après elle sa fille qui fit profession dernièrement.

N'y a-t-il pas là de quoi rendre Saint Antoine jaloux ? Heureusement qu'il est bon Fils.

Mais écoutez encore.

Une de nos abonnées de la première heure se négligeait : Chaque année, j'étais obligée d'user de toute mon éloquence pour qu'elle continuât son abonnement. Ses raisons ? L'argent était rare, il ne rentrait pas ; l'hiver était dur ; on avait eu de grosses dépenses à faire. . . Enfin tout ce qu'on trouve en pareil cas.

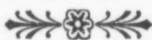
Il y a six ans, elle m'avait refusé avec tant de décision que j'en avais déjà pris mon parti. Aussi je fus bien surprise de la voir m'apporter elle-même le prix de son abonnement. Elle avait changé d'idée et dans ces circonstances :

Soudainement son mari avait été pris d'une terrible rage de dents et la perspective de faire extraire la dent malade le mettait dans une fureur épouvantable. Il faut vous dire que cet homme a les dents barrées, et que pour ne pas lui arracher la mâchoire, on avait dû lui scier les dents pour les extraire.

Terrifiée par les blâmes de son mari, la pauvre femme promit intérieurement que si Saint François soulageait son époux, elle garderait la *Revue* encore quelques années :

A l'instant, son mari lui demanda de l'accompagner chez le dentiste ; quand elle fut prête à sortir, le mal de dents était calmé, et si bien qu'il n'a pas reparu depuis. Et il y a six ans de cela, comme je vous l'ai dit. Ne pensez-vous pas, mon Père, ajoutait la conteuse, que ces petits traits seraient bons à publier.

Oui, nous le pensons, et nous les publions ; et nous renouvelons la demande que nous avons souvent faite soit aux zélatrices, soit aux secrétaires des Fraternités, de communiquer à la *Revue* ce qui intéresse la vie du Tiers-Ordre et les dévotions franciscaines.





I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— I. *Un modèle pour les Tertiaires*: **La Servante de Dieu Thérèse Gardi**, du Tiers-Ordre. 1769-1837. par un Père Franciscain. Bordeaux, 36, rue de la Teste, chez M^e Thomas. Une brochure de 56 pages 7½ × 5 pcs. Prix : 10 centins.

Nous reparlerons dans la *Revue* de cette humble tertiaire que Dieu enrichit du don d'oraison et des miracles, et dont il semble avoir fait un modèle, parfait dans sa simplicité, de la tertiaire vivant dans le monde et se dévouant au prochain.

— II. *Petites brochures à répandre pour faire connaître et aimer le Tiers-Ordre et qu'on peut se procurer à la Maison Sainte Elisabeth, 29 Ave Seymour. Montréal.*

1. NOTICE SUR LE TIERS-ORDRE de Saint François, adouci et adapté à notre époque par Léon XIII. — Sa nature, son histoire, sa Règle, ses avantages et indulgences.

2. TRÉSOR SPIRITUEL DU TIERS-ORDRE, ou Catalogue des Indulgences que peuvent gagner les tertiaires — avec des explications.

3. CATÉCHISME FRANCISCAIN. — ou Explication de la Sainte Règle du Tiers-Ordre.

4. LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS. Pourquoi y entrer ; pourquoi n'y entre-t-on pas ; par le P. Raphaël Leguil. O. F. M. — ou Exposition des avantages du Tiers-Ordre, et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants.

II. AUTRES NOTICES

— I. *Un moine Cistercien. Le P. Marie Benoît.* (René Péteul) 1854-1886. par un religieux de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes [Oka]. Montréal. Granger frères, un vol. de 172 pp. 6 × 9 pcs. Prix : \$0. 50.

Nous nous trouvons involontairement en retard pour recommander à nos lecteurs cet ouvrage pieux et intéressant, mais notre recommandation n'en sera que plus vive. On pourrait s'étonner que nous propositions aux chrétiens vivant dans le monde la lecture de cette simple biographie d'un obscur religieux ; mais les leçons qui se dégagent de son existence d'écolier, de séminariste, de novice et

de moine cistercien sont si pleines de l'esprit de N.-S., si éloquentes en même temps, si encourageantes à pratiquer l'austère vertu de pénitence qui est le fond même de l'Evangile, qu'elles profiteront à tous. Aux tertiaires et aux jeunes gens, cette lecture laissera un souvenir fécond ; elle les initiera à l'existence quotidienne du trappiste, à son esprit, à sa vie intérieure ; elle leur donnera de salutaires conseils de prière, de travail, de mortification et de charité. V.-M.

— **II. Sur la vocation sacerdotale** par **M. Bonatho**, directeur d'Ecole théologique. *Paris. Turgis*, 55, Rue Saint-Placide ; et à la Direction du *Memento*. Une brochure de 80 pages. Prix : 1 fr. 10.

Cette brochure réunit les articles que sous le voile de l'anonyme, M. Bonatho a publiés dans le *Memento*, pendant l'année 1910, pour réfuter la thèse soutenue par M. le Ch. *Lahilton* dans son ouvrage sur le même sujet. (Paris. Lethielleux, 1909). La direction du *Memento* nous demande de l'annoncer ; nous le faisons volontiers dès aujourd'hui, nous réservant de revenir sur cette intéressante brochure dans un autre numéro. V. M.



NECROLOGIE

Nous recommanderons volontiers aux prières de nos lecteurs, les ABONNES défunts dont les noms nous seront transmis.

Montréal. — Fraternité Saint-François d'Assise. — M. Napoléon Plessis dit Bélair, en religion Fr Didace, décédé le 29 novembre après 15 ans de profession.

— Fraternité N.-D. des Anges. — Mlle Fleur-ange Lucas, en religion Sr Marie Claire de Jésus, décédée le 25 novembre après 12 ans de profession.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — Mr Lazare Noël, décédé le 2 janvier à l'âge de 80 ans après environ 20 ans de profession.

— Mde Patrick Duggard, en religion Sr François d'Assise, décédée en février après 12 ans de profession.

— Mlle Germaine Paquin, en religion Sr Véronique, décédée en février après quelques mois de profession.

— Fraternité Saint-Sauveur. — Mde Hyppolite Boucher, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 21 janvier 1911 à l'âge de 70 ans, après 19 ans de profession.

— Mde Onésime Guay, née Louise Côté, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 31 janvier 1911 à l'âge de 68 ans, après 20 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mlle Dina Dupuis, dit Saint-Michel, décédée dans le mois de janvier 1911 à l'âge de 79 ans à l'Hospice Saint-Antoine.

Trois-Rivières — Saint-Philippe. — Mde Moïse Gélinas, en religion Sr Sainte-Appoline, décédée le 16 janvier à l'âge de 76 ans après 25 ans de profession.

Saint-Ubal. — Mlle Léontine Ouellette, fille d'Ignace, en religion Sr Bède, décédée le 6 février à l'âge de 16 ans après 3 mois de profession.

— Mde Michel Rochon, née Lucie Bélard, en religion Sr Michelle, décédée le 31 janvier à l'âge de 61 ans après 20 ans de profession.

— Mde Hercule Genest, née Emma Lefebvre, en religion Sr Séraphine, décédée le 23 janvier à l'âge de 39 ans après 5 ans de profession.

Saint-Jacques le Mineur. — Mde Philippe Coupal, en religion Sr Florence, décédée le 5 février après 9 ans de profession.

Saint-Donat de Montcalm. — Mde Alex. Monette, née Elisa Lebeau, en religion Sr Sainte Lucie, décédée le 30 janvier à l'âge de 58 ans après 7 ans de profession.

— Mr Arthur Villeneuve, en religion Fr Joseph Albert, décédé le 2 février à l'âge de 30 ans profès au lit de mort.

Saint-Janvier. — Mr Généreux Daignault, décédé le 27 janvier à l'âge de 30 ans après 6 ans de profession.

Digne d'être proposé comme modèle aux jeunes hommes.

Sainte-Angèle de Laval. — Mr Eusèbe Dessert, en religion Fr Marie-Joseph, décédé le 2 février à l'âge de 69 ans après 25 ans de profession.

Oka. — Mde Antoine Laberge, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 16 décembre à l'âge de 72 ans après 4 ans de profession.

Saint Paul de l'Isle-aux-Noix. — Mde Ed. Hainault, en religion Sr Sainte Clothilde, décédée le 27 janvier, à l'âge de 50 ans après 9 ans de profession.

Saint-Laurent. — Mr Hippolyte Saint Aubin, en religion Fr

Hippolyte, décédé le 11 janvier à l'âge de 88 ans après 8 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mr Maxime Pilon, décédé le 15 janvier à l'âge de 84 ans après 18 ans de profession.

— Mr Jean-Baptiste Labonté, décédé le 18 janvier à l'âge de 70 ans après 10 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Léon Tourchot, en religion Sr Saint Bonaventure, décédée le 31 décembre après 5 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — Mde Dr Birtz, née Eugénie Giard, en religion Sr Claire d'Assise, décédée le 5 janvier à l'âge de 44 ans après 18 ans de profession.

Emportée en quelques heures, cette chrétienne admirable, cette tertiaire modèle laissera longtemps parmi nous le souvenir des plus belles vertus.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mde Charles Champagne, décédée le 13 janvier à l'âge de 73 ans après 4 ans de profession.

Saint-Jean-Chrysostome. — Mr Antoine Sicard, en religion Fr Antoine, décédé le 6 janvier à l'âge de 64 ans après quelques jours de profession.

— Mr Paul Cloutier, en religion Fr François, décédé le 26 décembre à l'âge de 69 ans.

— Mde Moïse Baillargeon, en religion Sr Amable, décédée le 31 décembre à l'âge de 73 ans après 8 ans de profession.

— Mde Charles Dupuis, en religion Sr Marie, décédée le 10 janvier à l'âge de 74 ans après 20 ans de profession.

Saint-Michel de Sherbrocke. — Mde Moïse Gauthier, née Léa Hamel, en religion Sr Sainte-Croix, décédée le 4 janvier 1911 après 25 ans de profession.

— Mde Jean Boislard, née Clarisse Boucher, en religion Sr Sainte Elizabeth, décédée le 7 janvier 1911, après 18 ans de profession.

— Mlle Henriette Savage, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 7 février 1910 après 24 ans de profession.

Tertiaires isolées. — Mde Chs Dumontier, Mde Alex. Boudreault, née Valérie Larose, Mde A. Duhamel, née Philomène Benoit, décédée le 28 décembre.

Chemin de croix perpétuel. Mlle Léontine Ouellette, Mlle Michel Rochon, Mde Hercule Genest, Mde Dr Birtz.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements au Bon Frère Didace et au Saint Curé d'Ars pour faveur obtenue ; pub. promise. F. L. — Remerciements au Bon Frère Didace pour vente d'une propriété le dernier jour d'une neuvaine ; messe et pub. promises. — Remerciements au Bon Frère Didace, pour guérison obtenue par l'usage d'eau où avait trempé son image ; neuvaine et public. promises. Abonnée tertiaire. M. V. Z. O. R. — Position obtenue par l'intercession de Saint Joseph et de Saint Antoine ; petite aumône et pub. promises Mde B. — (*Hochelaga*). Guérison d'un mal de pied par l'application des images du Bon Frère Didace et neuvaine. Pub. prom. Mde O. F. — Remerciements à Saint Antoine pour avoir retrouvé une sacoche perdue en chemin de fer après promesse d'une aumône et de publication. Tertiaire. — Remerciements à Saint Antoine pour m'avoir guérie d'un mal qui m'inquiétait beaucoup, p. p. Tertiaire. — Mille remerciements à Saint Antoine pour nous avoir débrouillés dans une affaire difficile ; p. p. Tertiaire.

Québec. — (*Saint Roch*). — Action de grâces au Sacré Cœur par N.-D. du Saint Rosaire et Saint François pour position obtenue. p. p. Mlle D. H. — Actions de grâces au Sacré-Cœur par Marie Immaculée et Saint Antoine de Padoue pour conversion désespérée d'un grand pécheur sur son lit de mort. Tertiaire abonnée. — Remerciements à Saint Antoine pour protection accordée à un jeune homme durant un voyage et depuis. Abonnée. — Reconnaissance au R. P. Vincent, franciscain mort en Terre Sainte, pour faveur que l'on croit devoir à sa prière, pub. prom. M. L. V. — Remerciements à Saint Joseph et au Bon Frère Didace pour guérison. Tertiaire.

Saint-Sauveur — Reconnaissance à Saint François pour guérison. O. C. — Remerciements au Bon Frère Didace pour guérison. J. F. — Remerciements à Saint Antoine pour faveurs. Mde N. M.

Lachine. — Remerciements à Saint Antoine pour objet retrouvé. pub. prom. Mde L. C. tertiaire.

Gamelin. — (*Saint Jean de Dieu*). — Reconnaissance à Saint Antoine pour un grand nombre de faveur. J. E. M.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 26. — Pécheurs, 67. — Indifférents, 13. — Ivrognes, 29. — Premières commnaions, 33. — Vocations, 15. — Grâces d'état. 9. — Grâces spirituelles, 19. — Grâces temporelles, 22. — Familles-accord, 26. — Familles-santé, 14. — Familles-prospérité, 12. — Enfants, 23. — Jeunes gens, 15. — Jeunes filles, 15. — Mariages, 8. — Positions, 17. — Objets perdus, 7. — Malades, 88 — Défunts, 31. — Examens, 7. — Spéciales, 23.